



Hypothèque sur bien de mon ancien employeur

Par **valye**, le **27/03/2015** à **08:59**

bONJOUR MOn huissier doit recuperer une somme auprès de mon ancien employeur suite a une décision des prud hommes.

A ce jour mon avocat vient de me dire qu il venait de demander à mon huissier d inscrire une hypothèque judiciaire sur les biens du débiteur.

Est ce que je me trompe ou je peux dire au revoir à mon argent ? Cet à dire que si mon ancien débiteur ne vend JAMAIS ses biens je ne verrai donc JAMAIS mon argent et je continuerai à le voir se pavaner?

Merci par avance pour vos réponses car je n ai pas d explication plus que ca et les termes employés par les avocats et les huissiers ne sont pas evidentes.

Merci